



Service de lutte contre la pauvreté,
la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede,
bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Dienst zur Bekämpfung von Armut,
Prekären Lebensumständen und
Sozialer Ausgrenzung

Communiqué de presse

Bruxelles, 14 janvier 2020

Le Service de lutte contre la pauvreté élu *SDG Voice* 2020

L'Institut fédéral pour le Développement durable vient de dévoiler le nom des 7 ambassadeurs retenus pour promouvoir en 2020 les Objectifs de développement durable (SDG) auprès du grand public et des acteurs concernés. Le Service interfédéral de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale fait partie des 7 *SDG Voices*, aux côtés du Port d'Anvers, de la ville d'Harelbeke, de l'Union wallonne des entreprises, du SDSN (*Sustainable development solutions network*), de l'Union royale belge de football et de l'asbl Diogènes. Le rôle de ces *SDG Voices* est de promouvoir les SDG mais aussi de pousser à l'action, à partir de leur expérience et d'initiatives inspirantes. Pour mener à bien cette mission, le Service de lutte contre la pauvreté pourra s'appuyer sur son 10^e Rapport bisannuel « Durabilité et pauvreté », publié le 11 décembre 2019. Concrètement, il s'agit de montrer comment la devise *to leave no one behind*, qui guide la mise en œuvre de l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le développement durable, peut être mise en pratique par les gouvernements et les initiatives de terrain.

Adoptés en 2015 par l'ONU, dans le cadre de l'Agenda 2030 pour le développement durable, les 17 Objectifs de développement durable (ou SDG) constituent autant d'axes prioritaires des politiques à mener pour améliorer le quotidien de toutes les personnes, partout dans le monde, et éradiquer la pauvreté (SDG 1).

Les SDG, tout comme le travail du Service de lutte contre la pauvreté, se basent sur les droits de l'homme. Ils ont donc naturellement servi de cadre à la concertation sur le thème « Durabilité et pauvreté » organisée durant près de 18 mois, en 2018 et 2019, par le Service. Ce processus de concertation, qui a rassemblé plus de 140 organisations et près de 250 participants issus d'horizons divers (personnes en situation de pauvreté et leurs associations, organisations sociales et environnementales, administrations et institutions, experts, centres de recherche...), a débouché sur le 10^e [Rapport bisannuel du Service](#) « Durabilité et pauvreté ». Les SDG ont permis d'aborder de nombreux thèmes comme l'accès à la nature, l'énergie et l'eau, les soins de santé...

L'Accord de coopération de 1999 relatif à la continuité de la politique en matière de pauvreté, qui fonde le Service, prévoit un processus de suivi du Rapport, qui est transmis aux différents gouvernements, parlements et organes d'avis du pays. En tant que *SDG Voice*, le Service de lutte contre la pauvreté pourra saisir cette opportunité pour faire résonner plus fort, aux niveaux national et international, le message que les personnes en situation de pauvreté, leurs

associations et de nombreux autres acteurs veulent faire passer: **la lutte contre la pauvreté et les politiques durables vont de pair**. Différentes activités sont prévues tout au long de l'année 2020 (publication d'une note SDG, organisation d'ateliers et d'un séminaire) afin d'explicitier et de faire connaître le lien entre la pauvreté, les droits de l'homme et les différents SDG.

Enfin, le Service de lutte contre la pauvreté tient à remercier une fois encore les nombreux participants à la concertation organisée en vue du Rapport bisannuel « Durabilité et pauvreté ». C'est grâce à leur contribution que le label *SDG Voice* a pu lui être attribué.

Le Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale est une institution publique indépendante et interfédérale créée en 1999 par l'Accord de coopération entre l'État fédéral, les Communautés et les Régions relatif à la continuité de la politique en matière de lutte contre la pauvreté. Il évalue l'effectivité de l'exercice des droits de l'homme dans les situations de pauvreté et organise à cette fin un processus de concertation avec des personnes vivant en situation de pauvreté et leurs associations, et diverses autres parties prenantes. Les analyses et les recommandations issues de ces processus sont incluses dans les Rapports bisannuels du Service.

Personnes de contact :

Christophe Blanckaert (FR) : 02/212.31.73 – gsm : 0496/46.38.18 – christophe.blanckaert@cntr.be

Henk Van Hootegem (NL) : 02/212.31.71 - gsm : 0485/71.52.24 - henk.vanhootegem@cntr.be

Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale

Steunpunt tot bestrijding van armoede, bestaansonzekerheid en sociale uitsluiting

Rue Royale 138, 1000 Bruxelles | Koningsstraat 138, 1000 Brussel

T.: +32 (0)2 212.31.67 - www.luttepauvrete.be | www.armoedebestrijding.be

E-mail: luttepauvrete@cntr.be | armoedebestrijding@cntr.be

Suivez-nous, volg ons op  @Luttepauvrete